

LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« *Veritatem in charitate facientes* »

I. Soixante-quinze ans !

Le 14 octobre 1861, vers minuit, les Cisterciens, après une absence de 68 ans, rentraient à Tamié. La colonie, venue de la Grâce-Dieu au diocèse de Besançon, comptait 18 personnes : 6 moines profès et 2 novices, 7 convers profès et 3 novices. D. Malachie Regnault avait été désigné comme Prieur, il comptait 56 ans d'âge et portait l'habit de la religion depuis 9 ans. Dans son *Histoire de Tamié*, p. 350, l'Abbé Garin nous dépeint avec de vives couleurs les sentiments des nouveaux venus « Quand le lendemain matin, ils s'éveillèrent pour la première fois dans ce ravissant vallon de Tamié dont ils seraient désormais les pieux habitants, ils ne purent retenir leur admiration devant le spectacle qui s'offrait à leurs yeux... » Hélas ! l'enthousiasme ne fut pas de longue durée ; dès le 29 décembre, un des arrivants reprenait le chemin de la Grâce-Dieu, c'était un novice du cœur ; un moine et trois convers quittent en 1862 ; en 1863, trois moines lâchent pied à leur tour... Des 8 moines et novices venus à la fondation pas un seul ne devait mourir à Tamié : Au contraire 7 convers sur 10 reposent dans le cimetière de l'Abbaye, retenons leur nom car ce furent des vaillants : F. Xavier, mort en 1866, F. Théodule, décédé en 1877. F. Michel, retourné à Dieu en 1878, F. Raphaël en 1889, F. Léon en 1891, F. Placide en 1897, F. Martin en 1901. L'un d'entre eux, notons-le en passant, F. Placide Mermier était le grand-oncle de M. Chautemps, l'homme politique fameux, notre actuel Ministre des Travaux publics.

La Maison-Mère fournit encore à Tamié en 1862 trois Moines, un seul le P. Cyrille repose à Tamié ; en 1863 arrivent trois nouveaux Pères, un seul resta à Tamié jusqu'à sa mort ; en 1864, c'est le P. Fulgence, le dessinateur célèbre, qui est dirigé sur le moutier savoisien où il devait mourir en 1883 ;

en 1876 nous notons encore la venue du P. Fortunat qui, après avoir concouru à la fondation de N.-D. de Consolation en Chine et avoir régi Tamié comme Prieur pendant une année environ 1890-1891, s'en fut définitivement lorsqu'il fut relevé de sa charge.

En 1862, la Grâce-Dieu envoie à Tamié 5 autres Convers, 1 en 1866, 1 en 1867, 2 en 1868 ; de ces 9, un seul, le F. Benigne, persévéra jusqu'à son décès en 1879, les autres reprirent le chemin de la Franche-Comté après un séjour de brève durée en Savoie. On le voit, ce n'était pas chose aisée de trouver des religieux capables de tenir à la fondation nouvelle. Si du moins on avait pu se procurer sur place un recrutement convenable mais non, les postulants, surtout pour le chœur, étaient et peu nombreux et peu solides. Dans un numéro précédent de la *Chronique* (Pâques 1932, n° 10) furent donnés sur cette question des renseignements nombreux et instructifs, nous n'y reviendrons point.

La vie était très pénible en ces premières années au Val-Tamié ; aux rigueurs du climat qui sont de tous les temps, s'ajoutaient alors une pauvreté extrême et une installation incommode dans des locaux très délabrés.

D. Malachie dut, malgré lui, consentir à l'érection du fastueux moulin dont l'exploitation commencée en 1867 et close en 1887 devait causer tant d'ennuis à la Communauté et lui apporter, au lieu des ressources escomptées, de trop nombreux et trop funestes déboires. C'est en vain que, pour se procurer les ressources nécessaires, on essaya la culture en grand, l'élevage... il fallut se rabattre sur le fâcheux expédient des quêtes et vivre d'aumônes. Successivement D. Théodore, Prieur de 1871 à 1875, D. Ephrem, Prieur de 1875 à 1883, D. Polycarpe Prieur de 1883 à 1888, D. Thomas d'Aquin, Prieur de 1887 à 1890, D. Fortunat, Prieur de 1890 à 1891, D. Thomas d'Aquin de nouveau Prieur de 1891 à 1900, D. Albéric Staes, Prieur de 1901 à 1905 s'évertuèrent à faire vivre une Communauté dont l'état était toujours précaire et la situation toujours menacée car, souvent, les Supérieurs de l'Ordre parlèrent de supprimer une Maison qui paraissait sans avenir aucun, à tout point de vue. La Providence ne le permit pourtant pas. S. Pierre de Tarentaise veillait sur son Mouâtier ; s'il laissait l'épreuve l'affliger pendant de longues années, c'est qu'il se

réservait, au jour marqué, de lui rendre la vie intense, la prospérité, cette prospérité, cette vie intense dont nous sommes les témoins émerveillés. Aussi, les moines de Tamié célèbrèrent-ils dans l'allégresse de leur cœur le 75^e anniversaire du retour des Cisterciens dans l'antique Abbaye. Pour permettre aux Amis de s'associer à leur joie, ils projettent une petite Fête intime, la date n'en est point encore fixée, le prochain numéro de la *Chronique* pourra sans doute en donner le programme.

II. A l'Abbaye

Après un mois de décembre assez rigoureux et très « neigeux », janvier, février, mars, avril ont été d'une exceptionnelle douceur et beauté. Bien rares les jours où les jeunes n'ont pas pu sortir et se dégourdir les membres dans le verger St-Pierre : inutile d'ajouter que personne, au mouâtier, ne s'est plaint de cet état des choses : si on supporte allègrement les âpretés d'un dur hiver, on remercie de tout cœur la divine Providence quand elle octroie le beau temps, et une température plutôt supportable. Les travaux d'aménagement intérieur ont suivi un rythme régulier. Pendant que les murs du grand escalier et de l'aile orientale du cloître d'en haut recevaient un revêtement nouveau, dans les sous-sols, les cimentiers moulaient avec constance poteaux pour les clôtures, supports pour la cave aux fromages, blocs pour les diverses réparations et, enfin, marches pour le bel escalier qui doit du grand cloître donner un accès facile aux sous-sols et permettre aux religieux de se rendre aisément au grand lavabo souhaité depuis si longtemps et dont, enfin, on a fini par trouver l'emplacement favorable dans le cloître inférieur. Jusqu'ici, la Communauté n'avait à son usage pour les ablutions et les soins de propreté que trois pauvres robinets d'eau courante ; c'était et une grande incommodité et un grand inconvénient. A force de se lamenter et de gémir sur la difficulté d'apporter un remède à cette situation de plus en plus pénible, on a fini par trouver une combinaison, laquelle, sans être d'une commodité parfaite, apportera néanmoins un grand soulagement. Souhaitons qu'elle se réalise au plus tôt. Nous espérons bien que nos amis, quand ils viendront aux beaux jours, trouveront mis au point cet incontestable progrès. Ils verront aussi,

dans le cloître supérieur rajeuni et restauré, des souvenirs du Tamié de jadis qu'on a pu heureusement récupérer ces derniers temps : un vénérable bahut, une gravure du XVII^e siècle représentant l'Abbaye de Cîteaux, etc. Ce bahut et cette gravure avec divers papiers, entre autres un cahier des comptes de l'Abbaye en 1674, étaient conservés chez Mme Vve Colliat au village des Combes de Seythenex ; cette dame a consenti à céder le tout au moutier qui a accueilli avec grande joie ces vénérables reliques du passé. S'il plaît à Dieu, d'autres viendront les rejoindre, il n'en manque pas dans les environs, il ne s'agit que de les découvrir et de négocier leur retour. Signalons parmi les travaux d'art récents une statue de St Pierre de Tarentaise en bois sculptée au Monastère, un flambeau en fer forgé au Chapitre, etc. Désormais une inscription gravée sur marbre par un moine rappellera que ce fut de Tamié que partirent en 1883 les premiers Cisterciens qui s'établirent en Extrême-Orient ; une autre plaque conservera le souvenir des religieux morts en exil ou au champ d'honneur.

Dans la vie conventuelle, il faut signaler la profession temporaire du P. Denys Thouvard le 6 janvier et la vêtue de F. Guy, novice-moine, le 23 février. C'est alors que ce qu'on nomme vulgairement une « série noire » vint fondre tout à coup sur la Communauté et troubler son existence toute de paix et de tranquillité. Ce fut par le F. Bonaventure, cuisinier, que commença l'épreuve. Il fallut le conduire à l'Hôpital pour le faire opérer d'urgence ; chose peu aisée, on le devine, de le remplacer en son emploi, d'autant que la maladie parut ne vouloir épargner aucun de ceux qui s'y dévouèrent. Les premiers jours de février le P. Bernard, Sous-Maître des Novices, s'alitait, aux prises avec une fièvre violente qui inspira tout de suite de vives appréhensions. Presqu'aussitôt, un moine se cassait une jambe, un autre se blessait sérieusement en sciant du bois... l'état du P. Bernard s'aggravait de plus en plus et le 19, vers 13 heures, son âme quittait sa frêle enveloppe qui fut confiée à la terre le lendemain. Quel coup terrible que cette mort si prompte ! sans doute, on savait que cet enfant était faible, très faible de santé mais on était tellement accoutumé à le voir tenir ferme envers et contre tout !... Dieu s'est plu à éprouver ses serviteurs. Il l'a fait à Sa manière, si elle est incompréhensible pour la pauvre raison humaine, elle n'en est

pas moins et très bonne et très amoureuse et très aimable. La main adorable de Dieu qui ne châtie et n'éprouve que pour le plus grand bien a donc été bénie : si les larmes ont coulé abondantes et brûlantes, tribut à l'humaine faiblesse, les actes de soumission pleine et entière n'ont pas manqué de les féconder en les surnaturalisant...

III. Le P. Marie Bernard Deville

On nous excusera de consacrer dans la *Chronique* quelques lignes à cet enfant trop tôt ravi à l'affection de ses confrères et de sa famille éplorée.

Gustave Deville-Cavellin naquit à Bonneville en Haute-Savoie le 16 juillet 1909. De très bonne heure, il se destina au service de Dieu ; élève très brillant parce que intelligent et travailleur au Petit Séminaire de La Roche, il entra après ses humanités au Grand Séminaire d'Annecy où il se fit bien vite remarquer par sa piété et ses talents. Malheureusement, le physique chez lui était fort déficient : fatigué, épuisé, il dut prendre du repos, quitter ses études, sa vie de séminariste très aimée, ses confrères très chers, ses maîtres vénérés. Ses notes intimes nous révèlent quelles souffrances lui valut une longue inaction et comment il sut la sanctifier. Un de ses amis les plus chers était entré à Tamié en avril 1930 ; avec lui, l'Abbé Deville avait fait précédemment une retraite à l'Abbaye, il eut la pensée de l'y rejoindre ; étant donné un état de santé comme le sien, il semblait que ce fut une impossibilité, pourtant tous les obstacles furent vaincus et, le 12 août, Gustave arrivait à Tamié pour y revêtir la chape des novices le 8 septembre. Chose surprenante, ce nouveau genre de vie ne parut pas d'abord l'éprouver, le physique tenait bon, quant au moral, il était excellent et lorsque son ami lâcha pied en mars 1931, F. Bernard ne broncha aucunement. Profès le 8 septembre 1932, il se donnait de plus en plus corps et âme à sa vocation monastique dont il comprenait si bien la beauté et appréciait si fort la valeur éminente. Il avait repris ses études, il commençait à rendre service au Noviciat, à l'Hôtellerie lorsque, sans cause apparente, en août 1934 il fut saisi d'une douloureuse crise dont on ne put diagnostiquer la nature. Les accès se succédant, il fit à deux reprises un séjour à

l'Hôpital St-Joseph de Lyon mais la médecine, même secondée par la radio, ne put rien découvrir. P. Bernard rentrait à peine de son deuxième voyage à Lyon lorsque mourut, le 5 avril 1935, le P. Thibaud, Sous-Maitre des Novices, son Père spirituel, son confident, son ami très cher. La secousse fut rude mais l'énergie magnifique du jeune moine lui fit surmonter l'épreuve ; avec un courage admirable il prit la succession de son ami et se mit en devoir de le remplacer. Ce fut avec une grande bénédiction : il sut conquérir, avec l'estime et la confiance de ses confrères, et des novices, l'affection générale de la communauté qui admirait son intelligence claire, lucide, son jugement d'une impeccable droiture, son bon sens, et surtout son incomparable énergie. Son programme spirituel était des plus simples ; constamment traduit dans toute la teneur de sa vie, il pouvait se résumer dans cette phrase qui définit la véritable dévotion : une âme disposée à accomplir toujours tout ce que requiert le service de Dieu, Aussi bien la dernière parole recueillie sur ses lèvres mourantes par le P. Abbé fut-elle : Je ne veux, je ne désire que ce qui plaît au bon Dieu !

On comptait bien garder de longues années malgré sa faiblesse ce modèle de moine cistercien. On fondait sur lui de très grandes espérances, il était si bien doué, si équilibré, il comprenait et estimait tant son état ! Dieu en avait décidé autrement. Dans les derniers jours de janvier, il se plaignit de douleurs d'entrailles, une fièvre ardente le saisit et, malgré tous les soins, malgré le dévouement d'un médecin ami qui, bravant toutes les intempéries et les difficultés de la route, fit quatre fois un voyage pénible, le 19 février vers 13 heures, il expirait doucement muni de tous les secours de la religion et entièrement abandonné entre les mains toujours aimables de son Père céleste. Le lendemain, 20, on conduisit au cimetière sa frêle dépouille, elle y repose tout près du P. Amédée et du P. Elrède, tous deux ses amis, morts jeunes comme lui, non loin du P. Thibaud. Dieu ! que d'espérances ensevelies en ce coin de terre à l'ombre du clocher ! que d'affections saintes, de ces affections dont le cloître seul a le secret parce que seul il sait les fondre dans le creuset de l'amour de Dieu, d'où elles sortent aussi pures que fécondes, aussi vives que désintéressées.

Le défunt s'était voué de toute son âme, comme le P. Thi-

baud d'ailleurs, à une grande œuvre, Dieu n'a pas permis qu'ils y travaillent. Il s'est contenté de leur bonne volonté à tous deux.

IV. Dans l'Ordre

Le 24 février était béni très solennellement, dans l'église de Sept-Fons, le R. P. D. Marie Godefroy, le nouveau Père Immédiat de Tamié, élu Abbé de Sept-Fons le 28 décembre 1935. Nous ne donnerons pas ici un compte rendu de la cérémonie, tous les journaux en ont parlé, nous nous contenterons de saluer respectueusement le successeur de D. Chautard et de l'assurer de la religieuse vénération de tous les Amis de Tamié.

Au commencement de février une élection régulière appelait à prendre place comme premier Abbé de N.-D. du Phare au Japon le R. P. D. Benoît Morvan, jusqu'ici Prieur Titulaire du Phare. Le nouvel élu est originaire du diocèse de St-Brieuc, il entra à Thymadeuc vers 1920 et fut envoyé au Japon pour y rendre service en 1924. Il a déjà beaucoup travaillé pour le progrès spirituel et matériel de son Monastère ; son œuvre n'est pas achevée, loin de là ; la dignité qui lui est conférée en faisant grandir son prestige augmentera aussi son action déjà si bienfaisante.

Le 12 février, sous la présidence de leur P. Immédiat, les moniales de la Grâce-Dieu choisissaient à l'unanimité comme Abbessse la R. M^{re} Marguerite Bernard, Prieure. Depuis 25 ans, M^{re} Marguerite secondait dans le gouvernement de la Communauté la très regrettée M^{re} Joseph ; c'est dire que le même excellent esprit continuera à régir l'Abbaye Comtoise et que l'œuvre de la vénérée défunte sera continuée selon ses intentions.

Le samedi 29 mars, à Orval, il y avait aussi élection d'un Abbé sous la présidence du nouvel Abbé de Sept-Fons, Père Immédiat du Monastère. Le R. P. Albert, Supérieur depuis la fondation et grand animateur de l'Œuvre a été élu, il sera béni par S. E. Mgr l'Evêque de Namur le 10 mai prochain dans l'église magnifique élevée par ses soins sur les fondations de l'abbatiale détruite par les armées révolutionnaires en 1791.

Il paraît qu'une élection d'Abbé a eu lieu aussi à Bricquebec

en Normandie. Le successeur de D. Louis et de D. Raphaël, tous deux morts si tragiquement, serait le R. P. D. Maur, Supérieur de la Maison, profès de Thymadeuc et originaire du diocèse de St-Brieuc qu'il a évangélisé longtemps comme Missionnaire Mariste avant d'entrer dans l'Ordre. Du fait de cette élection, Thymadeuc compte parmi ses fils six Abbés en charge.

Le 31 mars, mourait pieusement, en son Monastère d'Igny, la R. M^{re} Alphonse Gastineau, fondatrice et première Abbesse de cette Communauté. La défunte s'en est allée dans la 49^e année de son âge, la 31^e de sa vie religieuse après avoir déployé un zèle et un dévouement sans bornes dans l'œuvre que la divine Providence lui avait confiée. Elle a eu la joie de voir prospérer et se développer d'une façon inespérée sa famille religieuse dans le cadre splendide de l'Abbaye reconstruite avec amour par Mgr Marre, le dernier des Abbés d'Igny.

V. Un autographe

Aux Archives de Tamié existe une lettre autographe du comte de Montalembert, le célèbre orateur et champion de la cause catholique au XIX^e siècle. Cette lettre est adressée au P. Théodore religieux de la Grâce-Dieu, elle nous semble inédite, aussi la transcrivons-nous ici pour l'édification et l'instruction des lecteurs de la *Chronique*.

Maïche, ce 18 aout 1860.

Mon Révérend Père,

Je regrette vivement de ne pouvoir me rendre à l'invitation que vous me faites l'honneur de m'adresser à l'occasion de la fête de St Bernard. Je ne pourrai avoir la satisfaction de passer cette belle fête au sein de votre Communauté, parce que j'attends aujourd'hui même la visite de Mgr l'Evêque d'Orléans qui veut bien venir passer quelques jours dans nos montagnes. L'illustre prélat, qui vient de conquérir si glorieusement la première place parmi les défenseurs de la Papauté, doit se diriger d'ici vers la Suisse et la Savoie, sans quoi je lui aurais volontiers proposé une excursion à la Grâce-Dieu.

Je n'ai malheureusement avec moi aucun exemplaire dis-

ponible de mes *Moines d'Occident*. J'ai dû consacrer, parmi les exemplaires que le libraire m'a réservés, un très grand nombre au profit de ceux qui ignorent ou méconnaissent complètement les institutions monastiques, de sorte qu'il ne m'en reste plus pour les Communautés ou les membres du Clergé au profit desquels ce livre a été plus spécialement écrit. J'aviserais cependant aux moyens de m'en procurer un et de vous le faire parvenir avant mon départ. Je n'avais pas eu connaissance de l'*Histoire de la Grâce-Dieu* par l'abbé Richard et je vous remercie cordialement de me l'avoir envoyé. J'ai parcouru ce volume avec beaucoup d'intérêt, il m'a paru impartial et consciencieux. Je ne saurais me prononcer en ce moment sur la question traitée dans la dissertation relative au nombre d'heures de travail prescrites par la règle de St-Benoît, car je suis ici sans livres : je n'y ai pas même un exemplaire de la Règle.

Agréez, mon Révérend Père, avec mes vœux constans et affectueux pour l'honneur et la prospérité de votre maison l'hommage de mon respectueux dévouement.

Ch. DE MONTALEMBERT.

Nous voyons par cette lettre que Montalembert entretenait avec la Grâce-Dieu des rapports pleins d'une religieuse cordialité : il connaissait aussi Tamié qu'il visita le 10 août 1845 ; l'historien de l'Abbaye nous assure qu'il ne tint pas qu'à lui que le vieux Moutier ne fut dès lors remis aux mains des Cisterciens du Gard. Le temps marqué par Dieu n'était pas encore venu, les moines ne reparurent dans le Val bény que 16 ans plus tard.

VI. Remerciements

Nous sommes heureux de faire de notre modeste *Chronique* l'écho de la reconnaissance du P. Abbé et des Moines envers tous les Amis qui, répondant à l'appel de notre dernier numéro, ont bien voulu confier à l'Abbaye la célébration des Messes spécialement des Trentains et Neuvaines dont le clergé paroissial ne peut pas se charger. Pour cet inappréciable service qui leur a été rendu, le P. Abbé et ses moines expriment à tous les donateurs leur plus cordial, leur plus religieux merci.

VII. Distinction

Dans une récente séance, l'Académie de Savoie a daigné nommer Membre correspondant le P. Anselme, moine de Tamié, auteur de la « *Vie de St-Pierre de Tarentaise* », honorée par l'Académie d'un prix de 500 fr.

Il nous est très agréable de citer à ce propos l'appréciation de l'œuvre du P. Anselme par la savante publication des Bollandistes : *Analecta Bollandiana*, t. LIV, fasc. I et II page 225. « L'auteur a reçu on s'en aperçoit, une bonne formation historique. Signalons aussi la découverte de deux lettres pontificales qui viennent renouveler la question de l'itinéraire du saint pendant ses derniers jours (pp. 178-187-88) et la liste des Manuscrits de la *Vie...* conservés en France (p. 11). Pour la carrière de St Pierre comme archevêque, l'auteur a heureusement complété le récit de Geoffroy de Hautecombe, qui relate presque exclusivement des miracles, par un regeste des actes du prélat, où il fait preuve de beaucoup de savoir. Un fort bon chapitre a trait au culte et aux reliques de St Pierre, et notamment à l'histoire des ossements qui ont fini, après de multiples péripéties, par reposer à l'abbaye de Tamié. L'auteur tire au clair (p. 82) la biographie de Bernard, évêque de Maurienne, dont le Menologe cistercien fait mention au 26 octobre. Il le distingue nettement de Bernard, évêque de Belley et ensuite Prieur de la Chartreuse de Portes. De solides raisons rendent croyable que le Cistercien Bernard de Maurienne n'est autre que l'abbé de Tamié qui succéda immédiatement à St Pierre II de Tarentaise quand celui-ci cessa d'être Abbé de Tamié... »

Toutes nos félicitations à l'auteur de la *Vie de St Pierre* ; souhaitons qu'il nous donne au plus tôt quelque autre récit hagiographique d'égale valeur et qui mérite un pareil éloge.

Dans la récente promotion de Chanoines honoraires opérée par S. E. Mgr l'Evêque d'Annecy à l'occasion de son Synode diocésain nous avons été heureux de saluer bon nombre d'Amis de Tamié entre autres le R. P. Pluot, Supérieur du Collège St-Michel, M. Chavanne, directeur au Grand Séminaire, M. le curé de Talloires, M. l'aumônier de la Visitation d'Annecy, M. le Supérieur du Collège de Thônes, M. le Plébain de Cluses.

La Chronique leur offre ses plus chaleureuses félicitations.

LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« *Veritatem in charitate facientes* »

I. Le départ des Moines de Tamié en 1793. Récit de François Favre.

« Quelque temps après, on députa de Chambéry des commissaires ou troupes françaises. Etant arrivés, ils firent connaître au R. P. Dom Gabet le sujet de leur commission et en même temps placèrent des sentinelles à toutes les portes du monastère. En voyant cela, le R. P. Abbé ainsi que tous ses religieux se trouvèrent dans le plus grand désespoir, ne songeant qu'à s'enfuir de la manière la plus prompte ; et il se hâta de suite d'envoyer chercher son fermier François Favre et lui demanda son avis pour trouver un moyen de pouvoir sortir durant la nuit même dudit monastère, lui et tous ses religieux. Quel fut leur étonnement lorsqu'ils virent ces troupes se répandre dans cette maison de prières ! Le R. P. Abbé se trouva alors dans la plus grande consternation, mais hélas ! La divine Providence qui ne manque jamais de secourir ses fidèles serviteurs permit que ces troupes eussent les yeux fermés sur une porte qui tendait du monastère à l'enclos du jardin, laquelle servit pour mettre en liberté tous les religieux. Favre après avoir trouvé cette porte en leur faveur, se hâta d'en faire part au R. P. en lui disant : « Il faut de suite vous dépêcher de mettre table ouverte pour tous ces soldats, et surtout ne point leur épargner le vin ; alors vous verrez que ce soir il vous sera facile de faire évacuer toute votre communauté. En même temps, ledit Favre conseilla au R. P. Abbé de prévenir secrètement tous ses religieux de se trouver le même soir à l'heure de minuit sur les murs du jardin et que lui-même viendrait les recevoir avec une échelle et qu'il préparerait pour la même heure des montures suffisantes pour tous ses religieux qui s'enfuirent par cette porte prédestinée. Enfin cela réussit très bien ; toute la troupe prit du vin par excès et tous furent assoupis par le sommeil. C'est ce qui fit le bonheur de tous ces religieux qui s'enfuirent par cette porte prédestinée et allèrent rejoindre ledit Favre aux murs du jardin qui les attendait avec une échelle. Ledit Favre, avant de se mettre en route avec les religieux, ordonna à son frère Sigismond qui habitait dans la maison voisine du monastère, du côté de Faverges, de bien

surveiller si dans le courant de la journée du lendemain, toutes ces troupes ne se mettraient point en mouvement sur la direction du passage des religieux. Cela ne manqua pas d'arriver. Le lendemain, les soldats français firent leur visite à toutes les cellules du monastère. Quelle fut leur surprise de voir tous les religieux absents sans savoir où ils s'étaient enfuis ; furieux de rage, aussitôt ils se dépêchèrent d'envoyer des lettres aux brigades de Faverges, de l'Hôpital et de Saint-Pierre d'Albigny. Le frère Sigismond qui n'avait pas négligé de veiller à l'importante commission que son frère lui avait donnée, vit venir le messenger qui portait une lettre aux gendarmes de Faverges, invita le porteur de lettres d'accepter un déjeuner chez lui, le fit entrer chez lui et eut la précaution de le faire boire un bon coup. Ledit Sigismond Favre voulut savoir de lui quel était le sujet de son voyage pour Faverges et le porteur de lettres lui répondit : « Je m'en vais porter une lettre aux gendarmes de Faverges, laquelle m'est très recommandée par les commissaires français et je crois assurément qu'elle est pour faire arrêter les religieux qui sont partis hier au soir. » A cette réponse, ledit Favre ne chercha qu'à lui ôter cette lettre par le moyen de continuer à le faire boire jusqu'au point d'être parvenu à le rendre complètement ivre. Et ce fut par ce moyen que Favre lui ôta la lettre. Le messenger ne s'étant point aperçu d'avoir perdu sa lettre continua sa route vers Faverges en chancelant, sans pouvoir accomplir la commission qui lui avait été donnée.

* * *

Peu de temps après, survint un édit qui ordonnait de faire abattre les croix et les autels de toutes les églises. Ce fut donc à Tamié que les persécuteurs de la religion firent abattre les deux clochers dudit monastère, lesquels, et surtout celui de la grande église était le plus beau monument qu'on put voir en Savoie. Une dévastation complète fut exécutée dans ce monastère. Ledit François Favre a déclaré avoir vu de ses propres yeux entrer ces furieux tyrans de la Révolution dans le temple sacré du monastère, lesquels se sont permis avec audace de profaner toutes les choses qui y existaient encore. La plus grande profanation qui se fit en présence dudit Favre fut que ces impies descendirent dans les tombeaux de cette église, renversèrent les ossements de ces saints religieux et les foulèrent aux pieds. Un de ces impies, en présence dudit Favre, après avoir ôté de ses pieds ses mauvais souliers se saisit de ceux d'un religieux nouvellement enseveli. Non contents d'avoir commis toutes ces profanations, ils continuèrent leur atrocité dans cette maison en ramassant une grande quan-

tité de livres de piété, qu'ils transportèrent à deux pas du monastère, au pied d'un arbre cerisier où tout devint la proie des flammes. On voit encore aujourd'hui le tronc de cet arbre qui nous représente le triste souvenir de l'impiété. Ce fut encore à cette même époque que Favre vit une nouvelle atrocité commise par un commissaire nommé Débri qui se lança avec furie, son sabre à la main, sur le tableau de Son Altesse Royale le Prince Charles-Emmanuel et lui fit une profonde incision au cou, comme s'il eut voulu assassiner le prince lui-même. Ensuite ledit Favre se hâta au plus vite d'offrir le prix de deux tableaux qui étaient celui de saint Pierre, 1^{er} Abbé de Tamié, archevêque de Tarentaise, et celui du prince Charles-Emmanuel, afin de pouvoir les enlever de suite, crainte que ces tyrans ne les jetassent dans les flammes où ils avaient jeté les livres. Ces deux tableaux étaient placés dans la chambre où logèrent le Prince et la Vénéralle Princesse Clotilde, lorsqu'ils firent leur séjour à Tamié en 1786 et en 1788. Ledit Favre conclut donc le marché de ces deux tableaux et les emporta de suite chez lui pour les conserver en mémoire perpétuelle. »

Nous avons emprunté cette narration, en lui conservant son style tout à fait couleur locale, à un manuscrit de la famille Favre conservé aux Archives de Tamié ; dans le même document nous transcrivons cette lettre de D. Gabet en exil à l'un de ses anciens domestiques :

« A M. Blanchin, nom de guerre Tournoud, caporal des chasseurs de Maurienne dans le Bataillon de M. le Marquis de Colli, à Miellas par le Mont Doré.

Mon Cher Blanchin,

Je reçus effectivement l'année passée ta lettre, mais comme c'était au commencement de la campagne et que les chasseurs changent si souvent de quartier je ne répondis pas par crainte que ma lettre ne se perdit. Depuis que je t'ai quitté, nous sommes venus à Turin et nous avons été placés dans un couvent où nous paions notre pension. Juge, mon cher, si l'argent que nous avons pu sauver de la gueule du loup ne doit pas être bientôt tout loin. L'été passé, excepté moi, tous nos religieux ont été bien malades et notre pauvre frère François est mort. Tous te remercient bien de ton souvenir. J'ai reçu vers les fêtes de Noël une lettre de Tamié. Le gros Favre est mort, et on me marque que tous les autres fermiers se portent bien, ce qui doit te tranquilliser sur tes parents ; on me marque aussi qu'on a vendu tous les effets de Tamié, même les bois de lit : nous serons à notre aise lorsque nous

y retournerons, comme je l'espère, s'il plaît au Seigneur qui ne permettra pas que les impies triomphent toujours. Je trouve le temps déjà bien long ; mais il faut vouloir ce que le bon Dieu veut, nous méritons bien cela et de plus par nos péchés. Je sais que vos fatigues sont bien grandes, mais si tu fais attention que c'est pour Dieu et pour le meilleur des rois que tu travailles, cela doit te donner un courage toujours nouveau. Je te réponds que si je n'étais pas religieux, que j'aurais bientôt un fusil et que je regarderais comme un grand bonheur de donner ma vie pour une si belle et si bonne cause ; mais pour que tes fatigues ne soient pas perdues pour le ciel, il faut les supporter en soldat chrétien, je veux dire les offrir au bon Dieu, en deux mots : bien faire son devoir et se préserver des excès où malheureusement donnent les militaires. Je prie le Seigneur qu'il te fasse cette grâce ainsi qu'à tous nos braves chasseurs de Maurienne dont monsieur le Marquis de Colli nous a fait les éloges. Je te félicite d'être sous un si brave chef ; offre-lui mes respects si tu en as l'occasion, ainsi qu'à monsieur de La Pallud. A Dieu, mon cher, et crois-moi pour toujours

Ton ami,
(signé) D. Gabet, abbé de Tamié.

De l'ermitage des Camaldules de Turin,
le 19 février 1795.

II. A l'Abbaye

Deux mois ne s'étant pas encore écoulés depuis la clôture de notre chronique dernière, nous n'avons que peu d'événements à enregistrer dans la vie familiale du Monastère. Notons en premier lieu la visite toute paternelle que voulut bien nous faire le T. R. P. Abbé de Sept Fons en se rendant à la Bénédiction Abbatiale de D. Albert d'Orval. Cette visite fut courte : arrivé vers midi le 8 mai, le R. P. D. Marie repartait le 9 vers 4 heures du matin, mais combien elle fut agréable et réconfortante pour la Communauté conquise tout entière par la bonté et la simplicité du nouveau P. Immédiat. Naturellement, en conformité avec les us et coutumes de l'Ordre, le T. R. Père fut reçu solennellement, complimenté à la porte de l'église par l'Abbé de Tamié, conduit en procession devant le Maître-Autel, au chant des Répons consacrés par la tradition et du *Te Deum*. Par surcroît, pour faire montre de son talent, la Schola exécuta en outre un morceau en l'honneur de St Pierre de Tarentaise. Dans l'après-midi, D. Marie parcourut, en compagnie du P. Abbé, toute l'Abbaye, du haut en bas, il fit un pieux pèlerinage aux vestiges du Tamié antique et entretenit le soir, au Chapitre, la Com-

munauté. Le Ciel voulut que cette rapide visite fut favorisée d'un temps magnifique, le Val était merveilleusement beau en sa parure printanière ; le R. P. Visiteur se déclara enchanté.

Le 10 mai, la fête de St-Pierre de Tarentaise fut célébrée dans la plus grande intimité : aucun étranger, aucun pèlerin, les religieux purent vaquer en toute liberté et tranquillité à leurs pieux exercices. La profession solennelle du P. Lambert, qui eut lieu à la Grand' Messe avec les cérémonies accoutumées, ne put qu'ajouter à leur ferveur en leur remettant sous les yeux le spectacle impressionnant dans sa sublime simplicité de la donation totale et définitive d'une vie consacrée à Dieu dans le cloître cistercien. Quelle leçon, quel tableau !

Le Chapitre de Tamié fut témoin le premier juin, lundi de la Pentecôte, de la vêtue du F. Luc Roux, prêtre originaire du diocèse d'Annecy, précédemment missionnaire de St-François de Sales. Dans l'exhortation traditionnelle, le P. Abbé fit ressortir comment le nouveau Frère, après avoir mis en œuvre les moyens habituels de l'apostolat actif, avec ardeur et vaillance, voulait désormais employer les grands moyens de l'apostolat contemplatif, les moyens préconisés par Notre-Seigneur lui-même pour les cas graves, désespérés : la prière, la pénitence. Dans les circonstances actuelles, quand l'avenir s'annonce si chargé de nuages et de menaces, plus que jamais, il est à propos de manœuvrer les armes les plus puissantes, les plus efficaces pour l'attaque comme pour la défense. Plus que jamais les contemplatifs, les vrais contemplatifs sont nécessaires. Que Dieu les multiplie ! La Haute-Savoie compte actuellement, du fait de l'entrée du F. Luc, sept représentants à l'Abbaye, trois au chœur, quatre aux convers. Elle a droit à une mention d'autant plus honorable que la Savoie proprement dite n'a pas un seul de ses fils à Tamié !!! La chose paraît invraisemblable, elle n'est pourtant que trop exacte.

Quand nous aurons ajouté que les divers travaux mentionnés dans la dernière *Chronique* continuent à être poussés activement et qu'on espère qu'à la fin de juin, le lavabo et le cloître supérieur de l'aile est seront entièrement achevés, il sera à propos de clore cette rubrique, elle ne présenterait plus rien d'intéressant.

III. Dans l'Ordre

Le 29 avril, en la solennité de St Robert de Molesme fondateur de l'Abbaye de Cîteaux, on bénissait deux nouveaux Abbés dans l'Ordre, tous deux sortis, chose assez curieuse, de Thymadeuc en Bretagne. L'un, le R. P. D. Benoît Morvan, y entra presque aussitôt après la guerre ; il fut envoyé

au Japon en 1924 : élu premier Abbé du Phare en février dernier, il recevait la Bénédiction le 29 avril, nous n'avons encore reçu aucun détail sur la cérémonie. Nous n'en savons pas davantage sur la Bénédiction à Bricquebec du R. P. D. Maur Daniel l'autre fils de Thymadeuc. Ancien Mariste, ce dernier compte encore peu d'années dans l'Ordre et n'a pu être choisi comme Abbé qu'avec une dispense. A tous deux, nos meilleurs vœux de long et fécond apostolat.

Nous formons des vœux pareils pour le R. P. D. Albert Van Der Cruyssen béni à Orval le 10 mai. Le P. Abbé de Tamié était invité aux trois cérémonies sus-mentionnées ; la distance l'empêcha d'assister D. Benoît Morvan au Japon ; la fête de St Pierre le retint à Tamié le 10 mai ; le 29 avril, il dut s'excuser à Bricquebec ayant promis à son vénérable confrère et ami le R. P. D. André de S. M. du Désert d'être à ses côtés pour le triple Jubilé qu'il célébrait à cette même date 60 ans de vie religieuse, 50 ans de sacerdoce, 25 ans d'abbatiate.

L'Archevêque de Toulouse, son auxiliaire Mgr de Coussergues, Mgr Moussaron ancien auxiliaire d'Auch, les RR. PP. Abbés d'Aiguebelle, St-Michel de Cuxa, Tamié, les Neiges, St-Isidore en Espagne, le R. P. D. Martin ancien Abbé de N.-D. des Neiges, le R. P. Supérieur de Bonbecombe, des Prélats, de nombreux Chanoines, Curés et Vicaires, des Prémontrés, des Dominicains, Franciscains, Capucins, Jésuites, une multitude de laïcs de distinction étaient accourus à Ste Marie du Désert pour féliciter D. André et s'associer à son action de grâces. Le S. Père Pie XI avait daigné lui envoyer Sa Bénédiction apostolique, le Rme P. Général de l'Ordre s'était fait représenter par le T. R. P. Abbé de Sept-Fons. Ce fut une fort belle fête toute remplie de cordialité, toute empreinte de cet esprit de bonté, d'affabilité qui caractérise le Jubilaire si aimé dans toute la contrée où son influence rayonne douce et conquérante pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes. En le nommant Chanoine d'honneur de sa Métropole l'Archevêque de Toulouse fit sans doute un grand plaisir à D. André mais il lui causa une joie bien plus vive encore, bien plus profonde et plus intime en annonçant que trois jours plus tard le 2 mai, il ouvrirait en personne dans sa chapelle privée le Procès informatif de l'Ordinaire pour la Cause du P. Marie-Joseph Cassant, moine et prêtre profès de Ste-Marie du Désert, fils spirituel du vénérable Abbé mort à Ste-Marie en odeur de sainteté le 17 juin 1903.

Dès le soir même de la fête, après avoir redit à D. André « *Ad multos annos* » le P. Abbé de Tamié prenait la route du retour en faisant un long crochet pour conduire à Cîteaux notre ami fidèle, le restaurateur de l'église de Tamié, M. le chanoine Laurent, architecte diocésain de Mende. Malgré

l'état très précaire de ses yeux malades, M. Laurent a consenti à préparer le plan général du futur Monastère de Cîteaux. Oui, de Cîteaux : car, à la Maison-Mère, s'il y a bon nombre de bâtisses quelconques, il n'y a pas de Monastère régulier. La Communauté gîte, depuis 1898, date du retour des Moines, dans le fastueux bâtiment amorcé du colossal palais rêvé par les Moines du XVIII^e siècle. Elle y a toujours été assez mal logée et voilà qu'en outre, elle y est à l'étroit depuis qu'un afflux, longtemps inespéré, de jeunes et belles recrues est venu peupler enfin l'antique désert de Cîteaux. On pense donc sérieusement à reconstruire et dans le même emplacement, le Monastère qui subsistait encore en son magnifique ensemble vers 1790. La Bande noire le démolit tout entier sans épargner l'église, on dit que les fondations elles-mêmes ont été enlevées... c'est de toutes parts à Cîteaux, qu'on trouve des débris antiques réemployés comme matériaux dans les bicoques banales édifiées au temps de la Colonie... L'œuvre à réaliser est immense, elle est difficile mais qu'elle est grande, qu'elle est belle et combien chère à tout cœur cistercien ou ami des Cisterciens !

IV. Nécrologie

Mgr André Saint-Clair.

Le lundi de Pâques, selon l'usage constant depuis 1923, Mgr Saint-Clair accompagnait à Tamié S. Exc. Mgr l'Evêque d'Annecy. Comme de coutume, le pèlerinage à l'Abbaye fut tout empreint d'une franche et cordiale gaieté. Qui donc aurait donné 79 ans à ce Prélat si rempli d'entrain, si jeune d'esprit ? c'est à peine si, cette année, il paraissait un peu plus lourd, un peu moins alerte dans ses mouvements. Il quitta le Monastère en donnant rendez-vous pour la solennité de St Bernard, selon la coutume encore... A peine était-il de retour à son appartement d'Annecy qu'il succombait enlevé par une crise cardiaque. En réalité, sous des dehors de vie et de santé, il traînait un organisme complètement usé, les médecins avaient annoncé qu'il pouvait être appelé d'un moment à l'autre à faire le grand voyage. Lui qui avait tant voyagé pendant sa vie, qui se préparait à entreprendre sous peu une longue tournée apostolique... Mgr Saint-Clair était un habitué de Tamié depuis de longues années, il y avait donné des retraites aux religieux une, en particulier, vers 1891, au temps de D. Fortunat, dont il avait conservé un piquant souvenir. Ses visites se firent plus fréquentes après 1923, il assista comme témoin à l'élection de D. Alexis en 1925 et à toutes les cérémonies solennelles de l'Abbaye on était presque sûr de rencontrer la bonne figure du Prélat. S'il aimait Tamié, s'il en admirait la vie monastique, il n'allait pourtant pas

jusqu'à la conseiller aux jeunes gens qui cherchaient leur voie et lui demandaient un avis ; cette austérité cistercienne l'effrayait ; volontiers, s'il en avait eu le pouvoir, il y eut apporté de larges tempéraments. Malgré cela, il aimait à prêcher dans les Monastères de l'Ordre ; l'an passé il donnait encore les exercices spirituels à Bellefontaine. Thymadeuc, Chinay, Aiguebelle. Les Neiges, la Grande Trappe, etc., l'avaient déjà entendu.

La veille de sa mort, il parlait encore à la messe pontificale de Pâques à la Cathédrale d'Annecy et il le faisait avec son ardeur habituelle, avec ce feu qui surprenait en un homme de son âge : le Samedi Saint, pendant de longues heures, il avait accueilli avec sa bonté coutumière de fort nombreux pénitents. Maintenant, il repose dans cette Basilique de St-François de Sales pour laquelle il se donna tant de mal... Daigne Dieu lui donner une belle place en son saint Paradis !

Le Baron Angleys.

Nous empruntons à « *La Croix de Savoie* » cette notice consacrée à la mémoire de notre très cher et très regretté ami M. le baron Angleys.

« Il y a peu de jours, le 30 avril, mourait à Barberaz, le baron Ferdinand Angleys. C'est dans cette paroisse qu'il était né le 23 mai 1843. Il allait donc achever sa 93^e année.

La longueur d'une vie est peu de chose : l'essentiel est qu'elle ait été bien remplie et riche en bonnes œuvres. Celle qui vient de s'éteindre est, à ce point de vue, particulièrement admirable.

Le baron Angleys, petit-fils, par sa mère, du comte Avet, ministre de Charles-Albert, fit ses études de droit et fut quelque temps inscrit au barreau.

Mais, dès son mariage avec Mlle Novel, fille d'un conseiller à la Cour de Grenoble qui devait être révoqué par application de la loi de 1883, il vint s'installer dans sa propriété de Tournon, au milieu des vergers et des vignes qui, de la vallée de l'Isère, s'étagent sur les pentes du col de Tamié.

Là, pendant près de quarante ans, il dépensa une activité infatigable à introduire dans la région les progrès des connaissances agricoles et à lutter contre les divers fléaux qui s'attaquent à la vigne et aux autres plantes nourricières, faisant part aux cultivateurs voisins de ses expériences et de ses conseils.

Il était secourable à tous. Secondé par une compagne digne de lui, il venait en aide, avec affabilité, discrétion et délicatesse aux peines morales comme aux misères matérielles. A l'exemple des saints, il poussait le respect et l'amour des pauvres jusqu'à surmonter les répugnances de la nature pour les soigner de ses mains.

Maire de Tournon pendant vingt années, il appréciait ces fonctions pour les facilités qu'elles lui donnaient à rendre service et à développer des œuvres sociales.

Mais jamais il n'oublia que l'homme ne vit pas seulement de pain et que l'âme humaine, elle aussi, réclame sa subsistance. Aussi mettait-il au premier rang de ses préoccupations et de ses largesses charitables l'éducation chrétienne de l'enfance, l'entretien des écoles libres et la propagation de la bonne presse, particulièrement de la *Croix de Savoie*. Ses voisins, les Trappistes de Tamié, trouvèrent chez lui un concours dévoué, et, lors de leur expulsion, en 1880, une hospitalité chaude et généreuse.

Ses enfants, fidèles à suivre sa trace, se montraient dignes de lui. Il vit dans son fils aîné le continuateur tout désigné de l'action bienfaisante qu'il exerçait à Tournon, et un successeur à la mairie.

Lui-même, pendant les 25 dernières années de sa vie, partagea son temps entre sa propriété des Abrets et celle de Barberaz.

Son esprit, ouvert à toutes les connaissances, s'intéressait au mouvement intellectuel et aux découvertes scientifiques. Par modestie sûrement, peut-être aussi par une secrète tendance à l'humour, car il avait l'âme joyeuse et ne craignait pas la plaisanterie, il feignait assez souvent d'ignorer des choses qu'il connaissait fort bien. Quand cet innocent manège était découvert, la lumière de ses yeux et la gaieté malicieuse de son sourire apprenaient ou rappelaient à son interlocuteur que la modestie devait changer de côté.

Le grand ressort de cette âme était une piété profonde, confiante, filiale. Depuis 1888, il appartenait au Tiers-Ordre de Saint-François et en suivait fidèlement la règle. On voyait avec admiration ce nonagénaire assister chaque matin à la messe par tous les temps, par tous les temps aussi descendre à la ville et en remonter à pied pour ne point manquer une réunion à laquelle il était convoqué.

Pendant les derniers mois de sa vie, sa santé si robuste jusqu'alors, et qui semblait à l'épreuve des années, subit une crise terrible et très douloureuse. La souffrance qui, de jour et de nuit, le tortura, sans épargner aucune partie de son pauvre corps, le trouva merveilleusement résigné. Sa patience, qui jamais ne laissait échapper une plainte, faisait l'admiration de son entourage. Une telle sérénité dans la maladie et dans les approches les plus extrêmes de la mort est l'indice infailible des récompenses réservées à cet homme de bien.

S. Exc. Mgr Castellan, archevêque de Chambéry.

Le mardi 12 mai, dans l'après-midi, Mgr Costa de Beauregard avait la bonté de téléphoner à Tamié la mort survenue dans la matinée du vénérable Archevêque qui, depuis le 26 mai 1915, occupait le siège métropolitain de Chambéry. Sa devise était : « Pour le bon Dieu » et lui-même il portait devant son nom l'aimable qualificatif de bon : le bon Archevêque disait-on, le bon Mgr Castellan... De cette bonté, Tamié reçut des marques innombrables ; si la simplicité et la pauvreté cistercienne effrayaient quelque peu le Prélat habitué dès l'enfance aux douceurs du confort familial, si le doux climat, si les splendeurs royales d'Hautecombe et l'aménité du milieu bénédictin lui souriaient plus que la glaciale atmosphère de Tamié, il n'était pas moins prêt en toute circonstance à aider les moines blancs, à leur rendre tous les services en son pouvoir. S'ils habitaient à l'extrême limite de son diocèse, ils résidaient par contre au centre de ses affections et il sut le montrer en plus d'une circonstance mémorable. Tamié n'oubliera pas que son Abbé D. Alexis fut béni par Mgr Castellan le 15 décembre 1925, que son église lui dut sa consécration le 20 septembre 1928 ; ces titres de notoriété publique si l'on peut ainsi parler, bien d'autres encore qu'ont enregistrés leurs cœurs reconnaissants assurent au regretté Prélat un souvenir impérissable chez les moines de Tamié. Dès le 13 mai, un service solennel était célébré dans l'église abbatiale pour le vénérable Défunt : quoique très fatigué et empêché de ce fait de prendre part au cortège, le P. Abbé tint pourtant absolument à assister aux obsèques de Mgr Castellan. Que le Seigneur accorde le repos éternel à son fidèle serviteur et qu'il Lui plaise de donner au diocèse de Chambéry un Pasteur selon Son Cœur digne successeur du bon Mgr Castellan !

V. Le 75^e anniversaire du retour des Moines

Le deuil du diocèse est venu apporter la perturbation dans les projets élaborés pour commémorer le 75^e anniversaire de la restauration de Tamié. Y aura-t-il une grande fête ? à quelle date ? tout est remis en question. Quoiqu'il en soit, nos Amis seront prévenus de la date en temps opportun ; s'il le faut, l'apparition du prochain numéro de *La Chronique* sera devancée. On y trouvera le programme des solennités ; quant à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société des Amis de Tamié elle reste fixée, selon la coutume, au 20 août, fête de St Bernard.

VI. Variété

Voici un Document que nous extrayons des Archives de Tamié pensant qu'il pourrait intéresser nos Lecteurs et même les amuser un peu.

« Nous soussignés Dom Pierre Cornuty, procureur de l'Abbaye de Tamié, et Nicolas Gay chirurgien de Sestenevay avons fait les conventions suivantes. Savoir que ledit Gay promet de venir dans ladite Abbaye tous les quinze jours et veilles des bonnes fêtes à l'accoutumée pour faire les couronnes et raser Monsieur le très Révérend Abbé et sa Communauté et les domestiques, de mesme les saigner et donner des lavements si la nécessité y estait dans le temps que je seray dans ladite Abbaye pour faire lesdites couronnes et barbes tant seulement et ledit Dom Cornuty au nom desdits Seigneur Abbé, Prieur et Religieux dudit Tamié promet de luy payer annuellement la somme de quatre vingt florins, à commencer la première année le premier jour du courant mois, payables aux Quatre Temps de l'année et le premier payement se fera aux Quatre Temps prochains ainsy comme est arrêté entre nous, en foy de vérité de quoy avons signé les presantes conventions à Tamié ce sixième may mil six cent septante neuf.

P. Cornuty proc.

Nicolas Gay promestant.

LA CHRONIQUE DE TAMIÉ

« Veritatem in charitate facientes »

I. Notes sur la « Vie contemplative »

Nous avons pensé faire œuvre utile à nos lecteurs en leur livrant ce modeste aperçu sur la « Vie contemplative », la « Vie » de Tamié. Il n'a pas la prétention de tout dire, oh, loin de là ! mais seulement de donner une idée de cette vie du cloître cistercien, vie intense s'il en fut. Que nos parents, que nos amis prennent le temps et la peine de le lire attentivement ils nous comprendront mieux, ils pourront renseigner ceux qui ne savent pas, ils pourront réfuter ceux qui défigurent et travestissent.

LA CONTEMPLATION - LA VIE CONTEMPLATIVE

C'est bien souvent qu'il est question de contemplation, de vie contemplative, de contemplatifs. Mais on emploie le mot contemplation dans des sens si divers, on donne au qualificatif contemplatif des significations si variées qu'on finit par confondre des notions fort différentes, sinon opposées ; il en résulte une confusion déplorable à plus d'un point de vue.

Nous voudrions essayer de dire avec précision ce qu'il faut entendre par contemplation, au sens spécifique du mot ; énoncer ensuite ce qu'on désigne précisément sous le vocable de vie contemplative ; faire comprendre à qui peut s'appliquer justement le qualificatif de contemplatif.

Nous tâcherons ensuite de donner quelque notion de la vie contemplative proprement dite, en décrivant les travaux qu'elle comporte et les moyens qu'elle met en œuvre.

En dernier lieu, nous nous proposons d'exposer les résultats de la vie contemplative : résultats vis-à-vis de Dieu, résultats pour le contemplatif, résultats pour l'humanité.

La vie contemplative sera envisagée ici sous sa forme cistercienne. Elle peut évidemment en revêtir et en revêt de fait beaucoup d'autres ; nous nous présentons tout naturellement celui de ses aspects qui nous est le mieux connu, le plus familier.

I. — La contemplation : ce qu'elle est,
ce qu'elle n'est pas.

Le mot « contemplation », dans son sens naturel et étymologique, signifierait plutôt l'application attentive de l'intelligence à un objet quelconque afin d'en acquérir une notion approfondie, aussi complète que possible. Dans le langage de la spiritualité, le terme contemplation revêt une signification toute spéciale. Dans cette acception particulière, la contemplation se définit : l'union de l'homme avec Dieu, que cette union soit réalisée ou en voie de réalisation.

Nous disons l'union de l'homme avec Dieu (1), c'est-à-dire l'application de son intelligence à Dieu, aux choses de Dieu, la conformité de son vouloir avec le vouloir divin, l'adhésion de ses affections à Dieu, la soumission enfin de ses puissances corporelles aux ordres et dispositions de Dieu.

Si cette union est réalisée adéquatement, nous avons la contemplation complète : de l'aveu de tous, cette forme ne peut exister ici-bas que transitoirement ; à moins d'une grâce tout à fait extraordinaire, la nature humaine, en effet, affaiblie par le péché originel, est incapable de maintenir pareille union d'une façon constante ; déjà, pour la conserver d'une manière habituelle, il lui faut soutenir un effort considérable, entreprendre un travail très difficile et très pénible. Or, de ceux qui font profession de se consacrer à cet effort, à ce travail, on dit qu'ils s'adonnent à la contemplation, qu'ils mènent la vie contemplative : ce sont les contemplatifs proprement dits.

Notons-le bien, on ne veut pas signifier en les qualifiant de la sorte qu'ils ont déjà réalisé la notion de contemplation et sont parvenus à l'union divine. On veut dire seulement que, de par leur état, leur profession, ils tendent à cette union, ils travaillent dans ce but, ils mettent en œuvre pour y parvenir les moyens préconisés dans ce but par le magistère ecclésiastique.

La vie contemplative est en effet un état de vie ; cet état de vie, comme tant d'autres, est un art, un métier spirituel si l'on veut ; art, métier, qui a ses principes, ses règles, ses méthodes, ses moyens et instrumentés comme tant d'autres. A côté des contemplatifs par état, il peut y avoir, et il y a, des contemplatifs d'occasion et des contemplatifs amateurs, tout comme il peut y avoir, et il y a, à côté des artistes par état, des artistes amateurs et des artistes d'occasion ; mais il faut retenir qu'il existe un état de vie voué à la recherche

(1) Notons simplement, en passant, que cette union avec Dieu peut présenter et présente en réalité des formes diverses, certaines âmes étant plus portées vers la T. Ste Trinité, d'autres vers Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit dans son Humanité, soit dans sa Passion, dans la Ste Eucharistie, etc.

de l'union divine, de la contemplation : cet état, c'est la vie contemplative et ceux qui l'embrassent sont dits, à proprement parler, des contemplatifs.

Remarquons encore à ce propos que les auteurs spirituels envisagent dans la voie de la perfection chrétienne trois états de vie : la vie active, la vie contemplative, la vie mixte. Ces trois vies, en dernière analyse, visent au même but : à l'union divine, à cette union qui n'est autre chose que ce que nous avons appelé plus haut la contemplation complète, mais pour y parvenir, elles emploient des moyens différents, plus ou moins directs, plus ou moins aptes à conduire au résultat cherché.

Sans entrer dans plus de détails, nous ferons observer qu'on peut dire de ceux qui se vouent à la vie active qu'ils cherchent à atteindre Dieu par l'intermédiaire du prochain, au service spirituel ou même matériel duquel ils se dévouent, pour son amour. Les contemplatifs au contraire cherchent Dieu directement, c'est au service immédiat de Dieu lui-même qu'ils se consacrent ; non pas que le prochain leur soit indifférent, loin de là, nous le verrons, mais ils vont à Dieu directement, sans passer par l'intermédiaire du prochain. Dans la vie mixte, on emploie alternativement ou simultanément les deux manières, en s'efforçant de profiter des avantages de chacune.

II. — La vie contemplative en exercice :

A. — Dans la vie contemplative, il y a la part de Dieu et la part du contemplatif.

a) La part de Dieu :

Comme nous sommes ici sur le plan surnaturel et que c'est un irréfragable principe en la matière que sans la grâce divine, l'homme ne peut absolument rien, nous comprenons de suite quelle est la part de Dieu. Sa grâce doit prévenir, accompagner et féconder tout le travail de l'homme ; tout ce qui sera entrepris ou fait sans elle ne servira de rien et ne contribuera en rien à atteindre le but. Cette grâce d'ailleurs est assurée à ceux qui d'une part, la demandent, d'autre part la méritent en faisant de leur côté tout ce qui dépend d'eux.

On peut dire que cette grâce s'accorde généralement dans la mesure où elle est sollicitée et méritée, ce qui n'exclut pourtant en aucune façon des dispositions particulières de Dieu la dispensant dans la mesure où le jugent à propos sa bonté et sa sagesse infinies.

Le contemplatif demande la grâce par la prière, il se dispose à la recevoir et la mérite, d'une certaine façon, en s'acquittant de la part qui lui revient dans le travail, dans l'effort que comporte la recherche de la contemplation.

b) *La part de l'homme :*

1° *Il prie.*

Fermement convaincu de l'absolue impuissance de ses forces laissées à elles-mêmes pour obtenir le résultat qu'il cherche, de l'absolue nécessité, de la toute-puissance de la grâce, le contemplatif ne sait pas moins pertinemment et qu'il doit demander la grâce et qu'il doit se rendre d'abord, puis se maintenir apte à coopérer avec elle.

Pour se disposer à recevoir la grâce et se maintenir apte à coopérer avec elle, il fait pénitence de ses fautes graves passées, s'abstient d'en commettre de nouvelles et s'efforce de se purifier de toute attache aux fautes vénielles, et même de se préserver le plus possible de ce genre d'offenses, sachant fort bien que, plus il sera détaché de lui-même et de toute créature, plus il sera capable de travailler avec la grâce. Mais ce labeur de purification, de détachement se confond avec celui que nous décrirons plus en détail, il forme corps avec lui.

De toutes les besognes du contemplatif, la plus importante est la prière puisque c'est elle qui sollicitera et fera descendre d'En-Haut la grâce sans laquelle tout son effort ne servirait de rien. Aussi bien, la prière passera-t-elle avant tout, rien ne saurait lui être préféré. Cette prière revêt trois formes :

Elle est d'abord publique et vocale : c'est l'office divin célébré en commun, c'est la liturgie, la prière officielle qui doit être très courte, parce que tous y prennent part et, comme tous n'ont pas les mêmes possibilités, la discrétion exige qu'elle soit telle que tous y puissent participer, sans effort extraordinaire (1).

Elle est ensuite privée, orale ou mentale, selon les capacités, les dispositions et la grâce d'un chacun. Ici le champ est grand ouvert, pourvu toutefois qu'on y entre et qu'on s'y comporte en conformité avec l'inspiration de la grâce divine, en évitant la vaine complaisance aussi bien que les autres motifs de tendance naturelle.

Elle est enfin d'action et, sous cette forme, elle est habituelle

(1) Quelle erreur, quelle aberration que d'imposer à des communautés des exercices spirituels prolongés, surtout des prières vocales ; rien de plus opposé à l'esprit de ce Sage, de ce Discret par excellence que fut saint Benoît. Pratiquement, rien de plus nuisible à la véritable vie intérieure et à la contemplation, parce que générateur de fatigue et de dégoût. Et, en ceci, nous pouvons signaler la parfaite concordance entre l'esprit du Saint Patriarche et celui des Fondateurs de Cîteaux, lesquels, dès le commencement de leur Réforme : « *Et primitus quidem...* », supprimèrent sans pitié tout exercice spirituel en commun non prescrit par St Benoît. Et le motif nous en est donné tout crûment : « Une observation attentive leur ayant fait constater que, en raison de la fragilité humaine, toutes ces additions, loin de contribuer au salut des moines, tendaient au contraire à leur perte, étant bien avéré que non seulement les tièdes mais eux-mêmes ne pouvaient s'en acquitter qu'avec négligence et sans ferveur.

pour le vrai contemplatif qui fait toutes ses actions sous l'inspiration de la foi, pour plaire à Dieu, en union avec sa divine volonté et par amour.

2° *Il travaille :*

La contemplation étant l'union de l'homme avec Dieu et affectant tout l'homme, corps et âme, c'est l'homme tout entier, corps et âme, toutes les puissances du corps, toutes les facultés de l'âme qui ont, pour y atteindre, un travail à effectuer.

Pour plus de simplification, nous ne distinguerons dans l'âme que ses deux facultés principales : l'intelligence et la volonté.

L'intelligence devra d'abord se vider des idées diverses qui l'occupent et la remplissent afin que la pensée de Dieu y trouve sa place ; elle devra en outre se garder, se préserver autant que possible de l'envahissement de toute idée nouvelle en même temps qu'elle s'étudiera à se remplir de Dieu. Purification, illumination, préservation : tels sont les trois grands modes de son labeur.

Simultanément, la volonté entreprend et poursuit une besogne analogue pour se vider, elle aussi, des affections et des vouloirs opposés ou étrangers à Dieu, qui la possèdent déjà, pour ne pas se laisser conquérir de nouveau, pour se concentrer en Dieu tout entière et se livrer à Lui sans réserve.

Dans ce travail de l'intelligence et de la volonté, le corps ne doit pas être un obstacle ; au contraire, il faut qu'il seconde les efforts de l'esprit. Pour qu'il devienne l'auxiliaire, l'instrument souple et docile de l'esprit, il doit être soumis à une discipline qui redresse, dirige et régit tous ses organes.

B. — *Le travail contemplatif cistercien en exercice :*

Il importe de nous arrêter à examiner d'un peu près le travail contemplatif.

Ce travail affecte donc tout l'être pour l'élever à l'union divine ; esprit, volonté, puissances corporelles sont empoignés par une action tout à la fois forte et paisible, simple et grandiose. Dans le détail, cette action présente des variétés, des modes, selon la méthode adoptée pour mener la vie contemplative. Car il y a diverses méthodes tracées par les Maîtres et Docteurs de la vie spirituelle, toutes approuvées par la Sainte Eglise, toutes reconnues capables de conduire au but, quoique plus ou moins vite, plus ou moins sûrement, avec plus ou moins de facilité. Cette diversité de méthode provient de ce que les Maîtres qui les ont tracées se sont placés à des points de vue différents, ont attribué plus ou moins

d'importance, un rôle plus ou moins considérable à telle ou telle partie du travail contemplatif.

Nous donnons ici un aperçu de la méthode cistercienne basée si essentiellement sur la Règle de Saint Benoît que, dans l'esprit et l'intention des Fondateurs de Cîteaux, l'une et l'autre devaient se confondre en une identité unique. En effet, ils ne prétendaient pas mettre au jour une méthode nouvelle, originale ; ils ne voulurent que rétablir et restaurer en sa plénitude intégrale la méthode bénédictine telle qu'ils la comprenaient. C'est donc cette dernière que nous allons présenter en ses grandes lignes.

a) *le cadre*, le milieu contemplatif cistercien :

C'est dans le cloître, dans le monastère, que se trouve l'atelier du contemplatif, c'est là qu'il s'exerce au service du Seigneur. Il s'y fixe définitivement par la stabilité, car l'œuvre qu'il entreprend est une besogne de longue haleine qui doit s'étendre à toute la vie, de même qu'elle l'embrassera en toute son amplitude, dans tous ses détails.

Le monastère, atelier contemplatif, est construit dans la solitude, en un lieu retiré de la fréquentation des hommes. Traditionnellement le site doit être beau : c'est une vallée arrosée par un cours d'eau ; l'endroit est tranquille, tout y respire la grandeur, la beauté, la bonté de Dieu. Protégé par la solitude et la clôture, le contemplatif sera, par une organisation appropriée, mis à l'abri des préoccupations matérielles de la vie quotidienne ; il devra sans doute, par un travail consciencieux, s'efforcer de gagner sa subsistance, mais son devoir accompli en ce point, il sera sans ces mille soucis qui encombrant et empoisonnent la vie ordinaire ; il ne craindra pas de manquer du nécessaire, le monastère, la Providence y pourvoient ; il sait pertinemment que s'il cherche pour sa part le royaume de Dieu et sa justice, le reste lui sera donné par surcroît.

Il peut donc s'adonner à son travail dans l'atmosphère de paix que requiert impérieusement, absolument la vie contemplative. Pas d'agitation, pas d'empressement, pas de préoccupations absorbantes, pas de conversations inutiles, pas de visites dissipantes, pas de relations même épistolaires, non nécessaires, avec l'extérieur ; tout étant disposé dans la teneur de la vie pour conduire à Dieu, pour écarter ce qui serait susceptible d'éloigner de Dieu. Le site, avons-nous dit, est beau et porte à Dieu ; le monastère lui-même doit être beau, non pas certes de cette beauté superficielle, faite de superfluités incompatibles avec le recueillement aussi bien que contraires à la pauvreté, mais de cette beauté substantielle où tout respire sérieux, noblesse, grandeur, solidité, force et durée, en même temps qu'équilibre, discrétion et bon sens parfait, où tout en un mot est image de la beauté divine et la proclame.

Dans ce cadre, dans ce milieu, le contemplatif n'est pas laissé

à lui-même, à sa volonté propre, ce serait la porte ouverte à tous les périls ; il est constamment guidé, conduit, tenu par l'obéissance solennellement promise et jurée. Parlant par la Règle, par les Supérieurs, l'obéissance dicte, inspire jusqu'aux plus petites actions ; le contemplatif reconnaît en elle le devoir, la volonté de Dieu manifestée ; il fait tout son possible pour s'y conformer en tout. Pénible labeur certes, car c'est fréquemment qu'il y a opposition entre le devoir et les tendances de la nature ; rudes combats bien souvent, mais, sans ce labeur, sans ces combats, sans la lutte que comporte le renoncement à l'amour-propre pour se soumettre pleinement à l'amour de Dieu, aucun progrès n'est possible dans la voie de la contemplation.

b) *Le travail proprement dit :*

1° *Travail de l'intelligence :*

Lorsqu'on aborde la vie contemplative, on a l'esprit rempli de toutes sortes de pensées, d'idées : ces pensées, ces idées sont entretenues par les images ou espèces emmagasinées dans la mémoire ; celle-ci, excitée par des causes multiples, les fournit en aliment à l'activité de l'esprit.

Pour débarrasser l'intelligence de ces pensées nuisibles, inutiles ou distrayantes, d'aucuns conseillent d'exercer sur l'imagination un contrôle sévère, afin de la contraindre à conserver en son magasin ses images, de l'empêcher de les produire au dehors. Cet exercice fort pénible toujours, fatigue extrêmement, et s'il n'est pas fait avec douceur et discrétion, il est susceptible d'engendrer les pires conséquences. Aussi bien, d'autres préfèrent-ils, tout en préconisant un contrôle modéré de l'imagination, fournir à celle-ci de nombreuses images ou espèces ayant toutes rapport à Dieu, de façon à l'occuper, à refouler de la sorte en quelque manière, à annihiler les images préexistantes jusqu'à ce que l'esprit étant bien occupé et possédé par Dieu, bien accoutumé à tout voir en Lui et à Le voir en tout, les souvenirs antérieurs que pourra produire l'imagination soient ou estompés, ou incapables de nuire parce que ramenés de suite à Dieu, réduits en Lui ou tout au moins n'exerçant que peu d'attrait sur l'esprit absorbé ailleurs.

C'est l'étude de Dieu, des choses de Dieu qui approvisionnera de la sorte l'imagination et, par elle, occupera l'esprit : nous le verrons bientôt. Mais afin que l'étude jointe au contrôle de l'imagination parvienne à remplir l'intelligence de Dieu, il est nécessaire de prendre des mesures pour que le travail ne soit pas troublé, ou même annihilé par l'arrivée et l'introduction dans l'imagination d'images nouvelles étrangères ou contraires à Dieu, fournies ensuite à l'esprit en pâture au détriment de son occupation par Dieu ; c'est ce qui nécessite la garde des sens extérieurs. Pour que le résultat soit at-

teint plus sûrement, plus aisément et plus promptement, on a été conduit à placer le contemplatif dans une ambiance, où rien de ce qui est susceptible de détourner son esprit de Dieu ne puisse frapper ses sens extérieurs ; où tout, au contraire, soit ordonné pour que ses sens ne perçoivent que ce qui est propre à favoriser les pensées propres à produire et à entretenir l'union avec Dieu. Ce milieu, cette ambiance, est constituée par ce que les anciens appelaient la « *vita solitaria* », la vie solitaire comprenant : une clôture vraiment effective, l'absence de relations nuisibles ou inutiles quelles qu'elles soient, conversations, correspondances avec les créatures, la suppression des lectures mauvaises ou de pure curiosité, l'absence en un mot de tout ce qui peut contribuer à remplir l'esprit d'images opposées ou même étrangères à Dieu. Un milieu disposé de la sorte, constitué de telle façon que tout ce qui frappe les sens soit de nature à porter à Dieu est évidemment très propre à faire dans l'esprit le vide du créé, à le purifier, à y mettre déjà la pensée de Dieu, mais c'est l'étude, la réflexion, la méditation qui joueront le rôle principal.

L'étude du contemplatif est d'abord théologique. C'est la théologie qui lui fournira de Dieu les notions exactes sur lesquelles devra reposer toute son activité, sous peine de tomber dans l'illusion, dans l'illumisme et pire encore. Gare ici aux vaines inventions de l'esprit humain ; nous sommes dans un domaine où le révélé tient la première place, où tout est fondé sur la parole de Dieu : que pourra faire, à quoi pourra aboutir l'intelligence humaine qui ne s'est pas pénétrée de solides et inébranlables principes théologiques ? Et l'on mesure de suite l'erreur de ceux qui ont prétendu bannir de la vie contemplative l'étude, sérieuse, approfondie de la théologie ! Erreur incompréhensible chez des personnes de bon sens ; elle ne peut s'expliquer que par l'intervention de préjugés ineptes, à moins qu'il ne faille y voir un travers d'esprit.

Bien assise sur les bases de ces principes, la vie intellectuelle du contemplatif se développe à l'aise, selon les aptitudes de chaque individu, selon ses besoins. Toujours orientée vers Dieu, mais cherchant Dieu là où elle le trouve plus facilement, plus sûrement, Dieu n'est-il pas partout ? Dieu n'est-il pas en tout ? peu importe, au fond, où on le trouve pourvu qu'on le trouve effectivement. Il vaut mieux le trouver effectivement dans l'étude d'un grossier minéral, ou dans la trame des faits historiques, que de se fatiguer en pure perte, au risque de se décourager, à retrouver ses traces dans les magnifiques constructions des grands auteurs spirituels et mystiques.

Dans son milieu, dans le monastère, le contemplatif doit trouver au même titre que le secours pour se purifier et se préserver des idées, pensées, contraires ou étrangères à Dieu, l'aide qui lui fournira et les principes exacts de la doctrine et

leurs développements légitimes. En d'autres termes, il devra y trouver l'instruction et les livres, instruments nécessaires de son travail intellectuel contemplatif. De plus il faut que lui soient ménagés le temps, le loisir requis pour l'étude réfléchie, méditée, en outre le calme, la paix sans lesquelles pareille étude ne saurait être profitable ni même possible (1).

2^o Travail de la volonté :

Tout est ordonné dans le programme cistercien de vie contemplative pour libérer le cœur des affections désordonnées, faire converger vers Dieu toutes les affections légitimes et lui soumettre tous les vœux, de façon à ce que seul il règne en maître dans la volonté et en possède toutes les puissances.

Le vœu de chasteté en supprimant les liens trop attachants et absorbants de la famille, en enlevant les préoccupations qui résultent de ces liens, est d'un immense secours pour la liberté du cœur. La pauvreté en enlevant l'attache si forte, si profonde, en même temps si naturelle, aux biens terrestres, aide aussi au grand œuvre de la libération du cœur. Mais c'est par-dessus tout encore la conviction intime et intense puisée dans l'étude de Dieu, qui opère le redressement et la convergence en Dieu de toutes les puissances de la volonté. Cette connaissance approfondie de Dieu, de ses attributs, donne de Dieu une si haute idée, le montre dans une suréminence telle au-dessus de tout le créé, fait voir si clairement que c'est en lui que se concentre, que c'est de lui que découle le bien, le bon, le beau, que la conviction puissante entraîne l'adhésion de la volonté à Dieu. Elle en vient à le priser par-dessus tout, comme étant et le seul vrai Bien par essence et son seul Bien propre, véritable ; elle l'estime, elle l'aime en conséquence, lui donnant sur tout une préférence primordiale et incontestée. Et cette même notion de Dieu, en montrant dans tous les êtres une participation de ses attributs, en rendant manifestes, évidentes les relations des êtres avec lui, dans une harmonie parfaite de subordination infiniment sage et infiniment admirable, aboutit à harmoniser de même dans l'ordre dicté par la réalité divine des êtres, les affections diverses que se partagent très légitimement les créatures, chacune à son rang, pour aboutir à Dieu et s'ordonner parfaitement en lui.

Oui, la purification de la volonté est surtout prise de possession de l'intelligence par la notion de Dieu. Au fur et à

(1) Notons encore en passant l'incompatibilité entre le travail de la contemplation et les usages de certaines maisons dites, mais bien à tort, contemplatives, où les religieux surchargés d'occupations matérielles diverses n'ont aucun loisir et vivent dans une perpétuelle agitation, constamment harcelés et sur le qui-vive ; où le temps donné par la Règle à l'étude est regardé comme temps perdu.

mesure que s'acquiert de Dieu; de ses attributs, une notion plus complète, la supériorité éminente de l'Être divin devant de plus en plus évidente, sa grandeur, sa beauté, sa bonté exercent sur les puissances affectives un attrait de plus en plus prononcé. L'estime produit la préférence, la préférence entraîne comme conséquence la prise de possession graduelle par Dieu des affections et la dépossession parallèle de ce qui les occupait jusque-là. Mais comme celui qui est maître incontesté des affections possède aussi les vouloirs, Dieu s'empare des vouloirs du contemplatif, il se les soumet dans la mesure où il règne sur ses affections, les domine et les possède. Peu à peu l'amour affectif et effectif de Dieu envahissant tout, toute affection contraire est repoussée et disparaît, toute affection qui peut se résoudre en Dieu est ramenée vers lui et ordonnée en lui. Il est alors le Maître de la volonté comme de l'intelligence, et il possède le cœur dans la mesure où il remplit l'esprit.

Tel est l'aboutissement normal de l'étude contemplative, pourvu que cette étude ne soit pas un exercice platonique, une occupation spéculative de l'esprit, qu'elle tende à l'amour, qu'elle vise à faire priser, estimer Dieu, à mettre en relief sa prééminence au-dessus de tout pour Le faire préférer à tout et aimer ensuite plus que tout. Toute étude qui ne tend pas à ce but est indigne du contemplatif, et c'est dans ce sens que saint Bernard voulait que toute la science de ses moines fût ordonnée à l'amour.

La vie solitaire comportant séparation et rupture de contact avec les créatures, favorise aussi le détachement : elle est très réelle la vérité du vieil adage : « Loin des yeux, loin du cœur ».

Evidemment, ici comme précédemment, le temps, la patience accompagnent l'effort, à moins que la grâce n'opère des prodiges ; des prodiges de la sorte ont été constatés parfois, mais ils sont des facteurs sur lesquels le contemplatif ne doit pas compter.

Il est bon de noter en passant que, de même que des dons naturels développés de l'esprit peuvent favoriser, faciliter et avancer le travail contemplatif de l'intelligence, des qualités naturelles éminentes affectives ou volitives peuvent jouer un rôle analogue pour celui de la volonté. Le tout est de savoir les utiliser et en tirer le meilleur parti.

3^o Travail du corps :

En même temps que s'effectuent la purification de l'esprit et du cœur, l'illumination de l'intelligence, le redressement des affections et leur ordonnance à Dieu, s'entreprend et se poursuit par un travail parallèle, incessant, ininterrompu, ce qu'on pourrait appeler la réduction des puissances corporelles sous la direction constante de la volonté, et l'adaptation qui

le rendra propres à coopérer aux labeurs de l'esprit et de la volonté.

Cette réduction, cette adaptation qui maîtrisent le corps, l'assouplissent, le rendent docile et capable de seconder le travail de l'âme, s'opèrent en le soumettant à une ascèse qui s'attaque à toutes les énergies physiques, non pas pour les détruire ou les annihiler, mais pour les ordonner, régler, diriger leur activité, pour leur faire produire tout le rendement dont elles sont susceptibles, en conformité avec leur destination providentielle.

Dans le régime de cette ascèse rentrent les jeûnes, les abstinences, les veilles, tout ce qui est compris sous le nom général de pénitences corporelles ; toutes ces pratiques visent à soumettre la chair à l'esprit, à la mettre en état de rendre à l'âme tous les services qu'elle est en droit d'en attendre. A cela contribuent encore la vie commune, stricte et perpétuelle, le travail manuel, la pauvreté effective s'étendant à toute la teneur de la vie, etc.

S'il est d'un ordre inférieur, le labeur de correction et d'appropriation des puissances corporelles n'en est pas moins d'importance majeure, car l'âme ne peut s'élever librement vers Dieu, et s'unir à lui, que quand elle est véritablement maîtresse et souveraine du corps devenu instrument souple et soumis.

C. — Rôle de la discrétion dans le travail contemplatif :

Dans l'ensemble comme dans les détails du labeur contemplatif, la discrétion est appelée à jouer un rôle de toute première importance. La mère des vertus doit tout diriger dans la recherche et la pratique des vertus, sous peine de tomber dans les pires errements et d'aboutir aux pires conséquences.

Le labeur contemplatif n'est pas seulement difficile, il est très délicat : qu'on le considère sous son aspect intellectuel ou affectif, qu'on se borne à l'ascèse corporelle, partout il faut qu'intervienne la raison complétée par la foi. L'homme est un être raisonnable ; Dieu veut être servi par cet être raisonnable d'une façon conforme aux droites lumières de la raison ; et comme il s'agit en l'espèce d'un service surnaturel, la foi devra compléter ces lumières et suppléer à leurs déficiences diverses. Mais c'est l'homme qui travaille et il travaille sur l'humain, ce n'est pas un ange travaillant sur une substance angélique ; il faut s'en souvenir pour rester sur le solide terrain du vrai, du réel, et ne pas s'élancer dans les nuages, en plein mirage, exposé aux dangers terribles de l'illusion. C'est la discrétion qui maintiendra dans la voie droite. Notons-le avec soin, si cette discrétion doit inspirer la méthode générale du travail contemplatif, la Règle de l'Institut où se mène la vie con-

templative, elle doit encore plus pénétrer l'application pratique de la méthode générale de la Règle aux individus. Et c'est en ceci qu'apparaît le rôle très important du Supérieur. Car ce n'est pas à un chacun qu'il appartient de juger dans sa propre cause. On peut comparer le régime contemplatif à un régime médical ou d'entraînement : ces régimes ont leurs règles, leurs principes généraux, mais c'est le spécialiste, maître ou docteur, qui en dose l'application pratique aux individus, selon leurs capacités, leurs dispositions habituelles ou de circonstance : la chose va de soi, c'est de simple bon sens. On comprend alors la fonction du Supérieur qui n'est pas qu'un administrateur, qu'un chef, mais qui est encore et surtout ce père, ce médecin, ce docteur, ce lieutenant du Christ qui dispose et tempère toutes choses de telle sorte que les faibles ne soient pas accablés et que les forts aspirent à faire davantage, qui sait tout arranger de façon à procurer le salut des âmes et à écarter toute occasion de murmure.

Père, le Supérieur doit l'être ; Père, c'est son nom propre : Abbé, Père. La méthode contemplative cistercienne, toute imprégnée de la discrétion bénédictine, travaille la matière humaine, et elle la travaille humainement en ce sens qu'elle n'impose pas, d'une façon ordinaire, à la nature humaine d'effort au-dessus de ses forces normales ; elle vise encore moins à la détruire, à l'atrophier, à la diminuer ; elle tend tout d'abord à la redresser, à la remettre dans l'ordre, et, en même temps, à faire atteindre à toutes ses facultés leur développement normal, rationnel, complet. C'est dans cet esprit que tout en débarrassant le contemplatif, par le vœu et la vertu de chasteté, des liens trop étroits, trop absorbants, trop exclusifs et des soucis qu'entraîne la création et l'entretien d'une famille, elle ne le sèvre pourtant pas et ne le prive pas des affections familiales légitimes et ordonnées en Dieu. De plus, si le contemplatif ne fonde pas de foyer, il trouve dans le monastère un foyer, une famille avec la très réelle et très pure affection surnaturalisée d'un Père et de frères aimants et dévoués : il les aime, il en est aimé. Les affections de famille monastique sont très fortes, mais elles ne sont aucunement exclusives ; elles sont parfaitement compatibles avec les affections légitimes pour la famille naturelle qui se purifient, s'élèvent, se surnaturalisent à leur contact et sur leur modèle. Ceci est très humain, mais n'en est pas moins très divin, car parfaitement selon Dieu et l'esprit de Dieu.

III. — Résultats de la vie contemplative :

Nous les considérerons très brièvement par rapport à Dieu, par rapport à l'humanité, par rapport au contemplatif lui-même. Il y aurait ici matière à de splendides et longs développements ; nous ne donnerons que les principes.

A. — Par rapport à Dieu :

Le contemplatif est le serviteur, l'homme de Dieu, l'homme de la gloire de Dieu.

Qu'on se souvienne que l'homme a été créé et mis sur la terre pour connaître, aimer et servir Dieu. Or c'est là l'unique occupation du contemplatif, toute son intelligence est appliquée à la connaissance immédiate, directe de Dieu, toutes ses affections sont réservées à Dieu, il tend de toutes ses forces à soumettre à Dieu ses vœux, à les conformer à ceux de Dieu, à réduire aussi toutes ses puissances physiques, corporelles au service de Dieu. Il sert donc Dieu en tout son être, il s'applique constamment à l'aimer de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces ; il est par excellence l'homme de Dieu, le serviteur de Dieu qui se tient constamment à sa disposition.

Il est aussi l'homme de la gloire de Dieu. Si l'on définit la gloire de Dieu : *clara notitia cum laude*, le contemplatif n'use-t-il pas de tous ses moyens pour acquérir de Dieu une connaissance aussi claire, aussi précise, aussi étendue que possible, et ne loue-t-il pas Dieu en lui soumettant tout son être dans un complet hommage d'adoration, d'estime, de préférence ? De plus, la louange divine proprement dite, le chant de l'Office divin, n'est-elle pas de tous ses devoirs quotidiens celui qui a le premier rang, celui auquel rien ne doit être et n'est préféré ? Par définition, par état, le contemplatif est l'homme de Dieu, l'homme de sa gloire, son serviteur immédiat et direct. Et ce service de Dieu, ce dévouement à sa gloire le conduisent tout naturellement à cette intimité ineffable où se réalisent les mystères de la filiation divine. C'est toujours le service mais le service du fils envers son Père, dans la charité qui bannit toute crainte.

B. — Par rapport à l'humanité :

Que n'a-t-on pas dit de l'égoïsme prétendu des contemplatifs ! Or égoïsme et contemplation sont deux notions absolument opposées, aux antipodes l'une de l'autre.

La contemplation en effet c'est l'union à Dieu, c'est le service de Dieu, mais cette union, ce service sont fondés essentiellement sur le renoncement, sur l'abnégation, sur l'exclusion par conséquent de l'amour-propre, de l'égoïsme. Le vrai contemplatif fait abstraction de lui-même pour se vouer à Dieu, à l'amour et au service de Dieu ; mais, par le fait qu'il sort de lui-même pour se consacrer entièrement à l'amour de Dieu, il se donne et se consacre à l'amour du prochain et au service du prochain, l'un est inséparable de l'autre. Comment en effet pourrait-on aimer Dieu véritablement sans aimer aussi le prochain que Dieu ordonne d'aimer ? Serait-on vraiment soumis à Dieu si, en ce point, on négligeait sa volonté ?

D'ailleurs, dans son étude approfondie de Dieu, le contemplatif apprend ce qu'est l'homme pour Dieu, l'amour infini qu'il lui porte, le désir qu'il a de son salut ; en outre, cette même étude lui fait pénétrer dans ces mystères ineffables que constituent le Corps mystique du Christ, la Communion des Saints, etc. On conçoit alors qu'il ne peut rester indifférent au bien des hommes, ses frères, à leur salut. Le véritable contemplatif est essentiellement apôtre, en ce sens qu'il a la passion du bien des hommes, comme il a la passion de la gloire de Dieu avec laquelle ce bien ne fait qu'un en réalité.

Ce bien, le contemplatif le procure effectivement : il a à sa disposition les deux grands moyens d'apostolat, les plus puissants de tous, préconisés par Notre-Seigneur lui-même, la prière et la pénitence. Par la prière il sollicite et obtient les grâces célestes, par la pénitence il les mérite. Toute sa vie, nous le savons, n'est que prière et pénitence, et quelle prière ! quelle pénitence !

S'il n'est pas à même d'user habituellement des moyens ordinaires d'apostolat, s'il ne prêche point aux foules, s'il ne catéchise point, s'il n'exerce point les œuvres extérieures de miséricorde, le contemplatif, lorsque l'ordre divin lui en fournit l'occasion, ne fait pas difficulté de s'y adonner de toute l'ardeur de son âme, et il est arrivé bien souvent que Dieu, trouvant dans le cloître des instruments propres à son œuvre, parce qu'entièrement à sa disposition, s'en est servi pour opérer des merveilles ; qu'il suffise de citer saint Bernard et les grands moines-apôtres du Haut Moyen-Age.

Le contemplatif rend en outre à l'humanité deux autres services. Il démontre d'abord par les faits par toute sa vie, que le service de Dieu, en sa forme la plus élevée, la plus parfaite, n'est pas, comme le prétend si souvent l'humaine lâcheté, au-dessus des forces ordinaires de l'homme : en cela, les contemplatifs sont une vivante et combien utile apologétique.

En second lieu, de quel exemple, de quelle leçon est cette vie contemplative dans laquelle toutes les forces, toutes les énergies sont employées en réalité au perfectionnement moral, disons plus, intégral de l'humanité. Alors que tant et tant d'êtres raisonnables ne songent, ne sont occupés qu'à satisfaire ce qu'il y a en eux de plus bas, de plus grossier, voici des hommes qui sont en toute vérité des hommes : c'est-à-dire des esprits incarnés dans une chair, laquelle ne commande pas, mais obéit, laquelle sert et seconde l'esprit, comme c'est son rôle, comme le requiert l'ordre.

A tout prendre, entre les bons serviteurs et bienfaiteurs de l'humanité, il faut placer le contemplatif en bon rang : il veut et procure à l'humanité les biens les plus précieux, les avantages les plus appréciables, et cela, dans toute la mesure des moyens les plus puissants et les plus efficaces.

C. — Par rapport à lui-même :

Le travail incessant qu'opère en lui-même et sur lui-même le contemplatif pour s'élever à l'union divine est un redressement de toutes ses puissances, visant à effectuer le rétablissement de tout son être sur le plan primitif de la création. Toute l'action contemplative tend, en fait, à neutraliser les suites fâcheuses de la chute originelle. C'est la besogne la plus magnifique qui se puisse imaginer, en son entier comme en ses résultats. Il faut ajouter que l'effort nécessité par cette action affecte non seulement ce qu'il y a dans l'homme de plus noble, de plus grand, mais s'étudie à faire produire à toutes les puissances de l'être humain, le maximum de rendement le plus conforme à leur fin, et cela ne se peut effectuer qu'en surmontant des difficultés fort pénibles, en renversant les obstacles entre tous les plus considérables. La vie contemplative est donc en réalité ce qui rehausse, ennoblit, et met le plus en valeur la personnalité humaine, ce qui, des énergies humaines, extrait le plus et le mieux pour Dieu, pour l'humanité, pour le contemplatif lui-même.

Dans sa vie, ce dernier puise une tranquillité, une sécurité indéfinissable. Sa vie, c'est le service de Dieu, c'est la réalisation pratique de sa fin : quoi de plus rassurant et pacifiant que de savoir qu'on est dans l'ordre ? D'autre part, ses principes théologiques lui apprennent que son salut, sa perfection, sa sainteté, tout comme le salut du prochain font, pour ainsi parler, partie intégrante de la gloire de Dieu, qu'en travaillant à la gloire de Dieu par toute la teneur de son existence, il travaille parallèlement à sa perfection et au salut de ses frères ; il en résulte pour lui une atmosphère de confiance, d'abandon, qui lui procure cette paix de Dieu surpassant tout sentiment dont parle saint Paul, cette joie, cette liberté qui est l'apanage des enfants de Dieu.

C'est dans cet état qu'il est à la disposition de Dieu, son homme, son serviteur, préparé à tout ce qu'il lui demandera de faire pour sa gloire, s'il plaît à Dieu de se servir de lui ; content, dans le cas contraire, de rester tranquille, appliqué à son labeur quotidien. Préparé de même, si Dieu le juge à propos de les lui donner, à recevoir les grâces extraordinaires de la contemplation infuse, grâces d'une connaissance, d'un amour auquel l'homme ne peut parvenir par ses propres efforts, par ses propres forces, mais que Dieu produit en l'âme qu'il a choisie par une action directe. Qu'on les nomme, ces grâces : extases, révélations, touches divines, mariage spirituel, etc., etc., l'homme ne peut se les procurer, il ne peut que s'y disposer et c'est ce que fait le contemplatif qui peine dans les rudes labeurs de la contemplation acquise. Dieu lui départira-t-il ces faveurs ineffables ? C'est le secret de sa sagesse, Il les accorde à qui il veut, quand il veut et dans

la mesure où il le juge à propos. C'est néanmoins sur les âmes bien disposées que, de préférence, il déverse ses bienfaits, l'expérience est là pour le démontrer. Et c'est en ce sens qu'on a pu dire et enseigner que la contemplation acquise était la préparation à la contemplation infuse, sans que, cependant, l'une soit la suite et encore moins la conséquence nécessaire de l'autre.

On entend parler parfois de l'oisiveté, de l'inutilité des contemplatifs ; nous osons espérer que la lecture de ces quelques pages fournira à ce sujet des notions un peu précises. Nous osons espérer qu'on admettra que la vie contemplative fait honneur à l'humanité, qu'elle ennoblit et grandit, qu'elle est d'un grand bienfait pour l'humanité. Quiconque croit aux vérités surnaturelles ne peut penser autrement, mais, même au simple point de vue naturel, on ne saurait raisonnablement en nier la haute valeur intellectuelle et morale.

Quant au reproche d'oisiveté, qu'on le sache bien, il n'y a pas de labeur plus pénible, plus délicat, plus astreignant que la tendance continue vers Dieu de tout l'être humain constamment redressé et corrigé.

Ceux-là seuls ne comprennent pas l'utilité et l'activité des contemplatifs qui, lancés dans une agitation factice où bien souvent les satisfactions naturelles trouvent un agréable aliment, sont heureux d'en prendre occasion pour négliger leur propre transformation intime. Ils affichent de méconnaître, de mépriser les efforts des autres dans ce sens, mais la parole du S. Père Pie XI, organe du magistère infailible de l'Eglise est là pour redire à tous : « Ceux qui s'adonnent constamment à la prière et à la pénitence contribuent aux progrès de l'Eglise et au salut du genre humain avec plus d'efficacité encore que ceux qui cultivent par les œuvres de zèle le champ du Seigneur. » Bulle *Umbratitem*, 8 juillet 1924.

II. A l'Abbaye

Nous sortons à peine des splendides et émouvantes cérémonies qui ont marqué cette année la période du 10 au 20 août. Le 10, dans la chapelle du Grand Séminaire de Moutiers, Son Excellence Mgr Termier conférait le sous-diaconat aux Pères Roland et Henri ; le 15, la fête patronale de l'Ordre fut célébrée avec une très grande dévotion. Le 19, Son Exc. Mgr Richaud procédait solennellement à l'ordination au Diaconat des deux nouveaux Sous-Diacres qui recevaient la Prétrise le lendemain des mains de Mgr Termier. Qu'elles furent belles et touchantes ces deux ordinations dans le cadre

de l'église abbatiale si impressionnant dans sa simplicité ! Quatre prêtres, quatre moines de Tamié ont été promus au Sacerdoce dans cette église vénérable en moins d'une année : s'il plaît à Dieu, nous assisterons encore sans tarder à ce spectacle grandiose et notre joie sera renouvelée en voyant croître le nombre des Prêtres de la Communauté. Plus de gloire pour Dieu, plus de grâces pour les hommes par la multiplication du Sacrifice de la Messe. Dieu soit béni et remercié.

Le 20 août, selon la coutume, après la Messe d'ordination, eut lieu, en plein air, la Messe pontificale de la Fête célébrée cette année par le P. Abbé en présence de Nos Seigneurs les Evêques de Tarentaise, d'Annecy et d'Irénopolis. Une assistance nombreuse et recueillie s'unissait aux prières et aux chants des moines. Le sermon fut donné par le P. Alphonse qui montra dans St Bernard un zèle ardent et universel pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il est impossible de décrire le spectacle offert aux yeux ravis dans le décor admirable du Clos St-Pierre ; comment dépeindre par exemple la symphonie des couleurs... Quel dommage qu'aucune photographie ne puisse rendre pareille féerie !

C'est encore sur le site de l'ancienne église que furent chantées les Vêpres suivies d'une absoute solennelle pour les nombreux défunts dont les fouilles remettent continuellement au jour les pauvres restes.

Notons le séjour à l'Abbaye de Mgr Branche, Prélat attaché à la Secrétairerie d'Etat de S. S. Pie XI, de Mgr Muri, vicaire général d'Autun, de S. Ex. Mgr Richaud, évêque d'Irénopolis et très fidèle ami de Tamié.

Pendant tout le mois d'août et une bonne partie de juillet, parents, amis, retraitants, pèlerins se sont succédés sans relâche à l'Abbaye, bravant le mauvais temps, presque le froid... Et là-bas, au pied du vieux moulier, s'agitaient les colons, les hôtes nombreux de Ste Aleth. Quelle animation dans le Val ! c'est l'été, la vie intense ; bientôt succèdera le silence, le calme du désert.

Les 1^{er}, 2 et 3 août, le P. Abbé a pris part aux fêtes du 8^e centenaire de l'Abbaye de Langonnet en Bretagne, occupée depuis 60 ans et plus par les Pères du St-Esprit. Les solennités furent splendides, honorées de la présence de 12 Archevêques ou Evêques et de 4 Abbés. De très nombreux pèlerins vinrent

le Dimanche 2 août prier St Maurice qui fut Abbé de Langonnet pendant 30 ans avant de s'en aller fonder Carnoët près de Quimperlé. Le panégyrique du Saint fut prononcé par Mgr Picaud, évêque de Bayeux : dans la soirée, devant un public très attentif, fut représenté le « Mystère de St Maurice » composition intéressante d'un prêtre du Morbihan. Le culte du bon saint Cistercien est resté très vivant parmi les populations bretonnes de la contrée.

Nous nous reprocherions de ne pas signaler la très instructive Conférence faite aux moines de l'Abbaye par notre ami Daniel Rops pendant son séjour annuel au moutier sur la jeunesse française, ses tendances, ses aspirations. Nul mieux que notre ami ne possède les données du problème et ne sait mieux les exposer. Qu'il retrouve ici les échos du cordial merci de tous ses auditeurs.

Rappelons encore la vêtue le 14 juin du F. Daniel, novice de chœur et terminons en disant que les visiteurs sont unanimes à admirer la belle ordonnance de la partie du cloître supérieur récemment restaurée, tous souhaitent que les travaux en cours puissent continuer sans retard de sorte que l'an prochain ce cloître ait retrouvé son antique physionomie si malencontreusement modifiée au xviii^e siècle.

III. Les Fêtes du 75^e anniversaire du retour des Moines

Elles sont fixées définitivement au dimanche 20 septembre et tous nos Amis y sont invités. Le programme, arrêté dans ses grandes lignes, comportera une messe pontificale d'actions de grâces vers 10 h. (heure légale) célébrée par un de Nos Seigneurs les Evêques de Savoie. Cette Messe sera suivie d'une Conférence historique sur Tamié de 1793 à 1861. A midi, déjeuner en famille au réfectoire conventuel. Vers 14 heures, seconde Conférence : Tamié de 1861 à nos jours. Ensuite, Vêpres suivies du Salut solennel du T.-St-Sacrement pendant lequel on chantera le *Te Deum* de la reconnaissance. Une absoute pour tous les défunts, membres, bienfaiteurs et Amis de la Communauté terminera la cérémonie.

Une exposition de souvenirs divers : autographes, actes variés, portraits, etc., etc., sera organisée en un local approprié.

Le Cellier sera reconnaissant envers ceux qui voudront bien annoncer leur présence fut-ce par une simple carte.